

# Communauté de Communes des Hauts Tolosans



## Compétences:

La Communauté de Communes des Hauts Tolosans (C.C.H.T.) est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui a pour missions:

- **de mettre en commun des moyens** humains et matériels pour réaliser des économies d'échelle et améliorer les services à la population (voirie, petite enfance, collecte des déchets...);
- **de se projeter** et d'étudier les besoins à long terme de la population dans une démarche de développement durable (agenda 21, schéma de cohérence territoriale) et
- **d'offrir** des conditions propices à la création d'activités économiques sur le territoire (zones d'activités économiques, opération de modernisation du commerce et de l'artisanat).

## Membres:

Les 29 Communes membres de la C.C.H.T. sont les suivantes: Bellegarde-Sainte-Marie, Belleserre, Bretx, Brignemont, Cabanac-Séguenville, Cadours, Caubiac, Cox, Daux, Drudas, Garac, Grenade, Lagraulet-Saint-Nicolas, Laréole, Larra, Launac, Le Burgaud, Le castéra, Le grès, Menville, Merville, Montaigut-sur-Save, Ondes, Pelleport, Puységur, St-Cézert, Saint Paul sur Save, Thil, Vignaux.

## Le Conseil Communautaire:

Il réunit les 57 conseillers communautaires et:

- il vote les grandes orientations politiques pour le territoire;
- il valide les décisions et
- il est ouvert au public et siège au moins quatre fois par an.



## **Service de gestion des déchets :**

La Communauté de Communes des Hauts Tolosans a en charge la prévention et la gestion des déchets ménagers produits par les 34 000 habitants du territoire. Elle est engagée dans une démarche de réduction des déchets. En plus de la collecte des déchets, elle vous propose différents services (vente de composteurs, location de bennes etc.) à découvrir sur :

<https://www.hautstolosans.fr/dechets>

## **Permanences gratuites :**

En partenariat avec le conseil départemental de la Haute -Garonne, la Communauté de communes propose aux habitants du territoire :

- **des permanences juridiques (CDAD)**

Pour prendre rendez-vous, appelez l'accueil de la Communauté de communes au 05-61-82-85-55

<https://www.hautstolosans.fr/permanence-juridique>

- **des permanences « rénovation énergétique » (Espace Info Energie).**

Pour prendre rendez-vous, appelez le conseiller espace info énergie au 05-34-33-48-26

[https://www.hautstolosans.fr/espace\\_info\\_energie](https://www.hautstolosans.fr/espace_info_energie)

## **En savoir plus...**

[Communauté de Commune HAUTS TOLOSANS](#)